

2010/2272 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2010 AU TITRE DE  
L'INSERTION ET L'EMPLOI (DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 mars 2010 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«C'est dans un contexte en très grande tension que s'inscrit cette nouvelle programmation financière présentée au titre de l'emploi et de l'insertion pour l'année 2010.

La situation socio-économique générale, annoncée particulièrement difficile pour l'année 2009, s'est en effet malheureusement fortement dégradée. Et son impact à Lyon est tout à fait perceptible à travers l'évolution du marché de l'emploi. Fin décembre 2009, Lyon comptait près de 34 400 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de l'ordre de 18 %. Cette augmentation reste identique à la tendance nationale (également 18 % en France métropolitaine) mais toutefois inférieure à la situation départementale (26 %) et régionale (25 %). Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi, c'est-à-dire de moins de 25 ans, a quant à lui aussi progressé de 28 % sur la même période alors que son évolution est de 18 % au niveau national.

En outre, pour cette année 2010, il a été également annoncé une forte baisse de l'intervention européenne au titre du fonds social européen (FSE) qui soutient des actions en faveur de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'inclusion sociale pour lutter contre les discriminations. Cette diminution sera de l'ordre de 600 000 € sur un montant en 2009 de 2 600 000 €.

Si les perspectives liées à une aggravation de la conjoncture socio-économique apparaissent préoccupantes, elles rendent encore plus nécessaire la poursuite de nos efforts en la matière, en direction des personnes défavorisées qui sont de fait encore plus touchées dans leur recherche d'un emploi et a fortiori d'un emploi durable.

A ce titre, les actions publiques qui sont mises en œuvre s'appuient notamment sur le levier important que représente la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public avec l'Etat, la Ville de Lyon, Pôle emploi, la Mission locale de Lyon, l'Association ALLIES-PLIE de Lyon, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Communauté urbaine de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône. Ses objectifs majeurs consistent à :

- renforcer l'offre de services de proximité dans les quartiers prioritaires du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon, notamment grâce aux pôles de services de Gerland, Mermoz et la Duchère ;

- favoriser l'accès et le retour à l'emploi, renforcer les actions de formation professionnelle, favoriser la création d'activités en s'appuyant notamment sur le réseau des développeurs économiques ;

- réduire les écarts à la moyenne en matière d'emploi dans les quartiers prioritaires du CUCS.

Pour atteindre ces objectifs, la Maison de l'emploi et de la formation a principalement pour mission de mettre en cohérence les différents dispositifs et moyens existants en partenariat étroit avec l'ensemble du service public de l'emploi, les acteurs économiques et les opérateurs associatifs, afin d'améliorer les réponses apportées aux personnes en recherche d'emploi et aux entreprises.

Parmi les dispositifs contribuant à ses objectifs, le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) occupe une place centrale pour permettre le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Il est mis en œuvre dans le cadre du protocole 2007/2011 approuvé par la délibération n° 2007/8523 du 17 décembre 2007 du Conseil municipal. Il constitue également l'un des principaux outils de réalisation des objectifs du volet emploi – insertion du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon.

Mis en œuvre par l'Association ALLIES-PLIE de Lyon et intégré au plan d'action de la Maison de l'emploi et de la formation, le PLIE vise à améliorer l'accès à l'emploi de nos concitoyens confrontés à une exclusion durable du marché du travail résultant d'une accumulation de difficultés sociales, économiques et professionnelles. Pour ce faire, il mobilise des concours financiers de l'Union européenne (au titre du fonds social européen), de l'Etat, de la Ville de Lyon, du Département du Rhône et de la Région Rhône Alpes.

La programmation emploi - insertion qui vous est proposée constitue, à travers son soutien aux acteurs de proximité du réseau associatif, l'une des contributions à la mise en œuvre du PLIE dans le cadre de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon.

Conformément au protocole 2007/2011 et à partir des travaux de l'observatoire de la Maison de l'emploi et de la formation, l'appel à projets 2010 lancé à l'automne dernier est structuré autour des cinq axes suivants :

- l'accueil, diagnostic, orientation vient en complément de l'offre des trois pôles de services de la Maison de l'emploi et de la formation (Gerland, Duchère, Mermoz) et du service public de l'emploi ;

- la fonction de référent de parcours doit permettre l'accompagnement individuel de 2 600 participants inscrits en parcours PLIE ;

- la mise en situation de travail concourt à la professionnalisation par l'acquisition de savoir faire et de compétences professionnelles ;

- la formation et l'accès à l'emploi favorisent l'immersion dans le monde professionnel, l'acquisition de compétences ou pré-requis de base ou de connaissances complémentaires en lien avec une prise de poste ;

- les actions complémentaires permettent de traiter les problématiques adjacentes à la recherche d'emploi.

Pour cette programmation 2010, le nombre des axes d'intervention a été réduit afin de privilégier les étapes de mise en situation de travail et d'accès à l'emploi.

Il s'agit de mettre l'accent sur les actions qui contribuent le plus favorablement aux sorties positives de l'exclusion des personnes accompagnées en parcours d'insertion (par un CDD de plus de six mois, un CDI, une création d'activité ou une formation qualifiante).

Parmi les orientations spécifiques retenues dans le cadre de l'appel à projet emploi – insertion, sont affirmées :

- la poursuite d'une collaboration durable avec les entreprises fédérées autour du service aux entreprises de la Maison de l'emploi et de la formation ;
- la mise en œuvre d'un label « égalité » étudiée entre la Ville de Lyon, la Maison de l'emploi et de la formation et les structures dans le cadre de la démarche de lutte contre les différentes formes de discrimination ;
- l'objectif que 35 % des nouveaux qui entrent en parcours PLIE soient domiciliés dans les territoires prioritaires inscrits au contrat urbain de cohésion sociale.

Une attention particulière est apportée aux propositions qui développent des mesures d'accompagnement en direction des publics prioritaires (femmes, seniors, jeunes) qui de fait rencontrent des difficultés particulières dans l'accès à l'emploi.

De manière étroitement complémentaire aux actions conduites dans le cadre du PLIE, la Ville de Lyon confirme également sa volonté d'utiliser la commande publique, en s'appuyant sur les dispositions du Code des Marchés Publics, pour développer des emplois adaptés au profil des personnes inscrites dans les parcours d'insertion professionnelle du PLIE.

Ainsi, en application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, les services municipaux fixent, dans les marchés (ou les lots) dont l'objet s'y prête, des conditions d'exécution permettant de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières dans l'accès à un emploi, à savoir :

- les personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle au titre du PLIE ;
- les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi) ;
- les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- les travailleurs handicapés remplissant les conditions correspondantes ;
- les demandeurs d'emplois qui résident dans l'un des quartiers de la géographie prioritaire du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon.

Le titulaire du marché peut choisir entre trois modalités différentes :

- l'embauche directe ;
- le recours, dans les mêmes conditions de durée, à une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), une association intermédiaire ou un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ;
- la co-traitance ou la sous-traitance à une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Dans le cas des opérations réalisées avec le concours financier de l'agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), il convient de rappeler que la Ville de Lyon est soumise à l'obligation de mettre en œuvre des modalités permettant de dégager

une offre cohérente d'emplois destinés à des personnes inscrites en parcours d'insertion professionnelle.

Pour aider les entreprises qui s'engagent sur de telles conditions d'exécution des marchés signés avec la Ville de Lyon, la Maison de l'emploi et de la formation propose à celles qui le souhaitent un accompagnement pour les aider notamment à définir les profils de postes et à recruter à partir de son fichier, pour les informer sur les différentes mesures d'aide à l'emploi et les différents contrats, pour mettre en place des actions d'aide à l'intégration des salariés ainsi recrutés.

L'implication des acteurs économiques lyonnais dans les parcours des personnes fait partie des principes affirmés dans le protocole d'accord du PLIE.

Depuis 2007, la Ville de Lyon, la CGPME du Rhône et la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (via la plate-forme emploi nouvellement appelée service aux entreprises) ont soutenu une action nommée 70/70 visant à contribuer et à améliorer le retour à l'emploi des personnes en fin de parcours d'insertion. Ainsi près de 260 personnes sélectionnées par le service aux entreprises de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon ont trouvé ou retrouvé un emploi durable dans des PME du bassin d'emploi de Lyon. A la suite du bilan 2009 qui reste positif au regard de la conjoncture économique particulièrement difficile et exceptionnelle et dans la continuité souhaitée pour 2010 de ces actions, nous vous proposons de reconduire cette opération.

Pour l'année 2010, la CGPME du Rhône s'engage sur différents objectifs et met à disposition son réseau d'entreprises adhérentes (3 000) pour les atteindre. A l'objectif quantitatif des 70 mises à l'emploi pérennes, viennent s'ajouter des objectifs qualitatifs.

La CGPME participera à la promotion d'actions à destination des jeunes diplômés en leur proposant des offres. Elle participera aussi, par la présence de ses entreprises adhérentes, aux manifestations telles que les « Dating Emploi ». Elle assurera la communication et le suivi auprès d'une dizaine de ses entrepreneurs de l'utilisation du dispositif SECURISE'RA, véritable service de conseil en gestion des ressources humaines mis en place par la Maison de l'emploi et de la formation.

En outre, elle assistera à cinq réunions sous forme de petits déjeuners organisés par le service aux entreprises de la Maison de l'emploi et de la formation au cours desquels interviendront des chefs d'entreprises et qui permettront aux candidats demandeurs d'emploi de découvrir des secteurs d'activité qui recrutent, des métiers, ou des postes.

Sur la base d'un budget d'action de 21 000 € au titre de l'année 2010, je vous propose que la Ville de Lyon apporte son soutien à la CGPME du Rhône par une subvention de 14 000 € inscrite dans la présente programmation emploi – insertion 2010.

C'est sur la base de l'ensemble de ces orientations que sont soumises à votre approbation les participations financières pour les actions retenues au titre de la programmation financière emploi – insertion 2010 présentées dans les tableaux suivants.

Il est rappelé qu'en contrepartie des moyens mobilisés par les signataires du protocole 2007/2011 du PLIE, le Fonds social européen (FSE) apporte des crédits complémentaires dont les montants estimatifs sont indiqués pour information.

Cette programmation constituant également le volet « accès à l'emploi et insertion professionnelle » du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon 2007 - 2010, certaines actions sont éligibles aux cofinancements au titre de la politique de la ville lorsqu'elles s'inscrivent dans les objectifs des projets de territoire contractualisés. »

Vu la délibération du 17 décembre 2007 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu le modèle type de convention ;

Vu l'avis émis par les 9 Conseils d'arrondissements ;

Vu l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales en application duquel Mme Condemine, M. Lévêque, Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Psaltopoulos, Mme Deharo, M. Maleski, M. Brumm, M. Delacroix, M. Turcas ne prennent pas part au vote ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie locale, Relations internationales, Université ;

## **DELIBERE**

1. La programmation 2010 des actions d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle figurant dans le tableau ci-dessous, est approuvée.

## Accueil

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'insertion et à l'emploi A.S. CONDEMINE LC 41849	Délégation à la politique de la ville L.LEVEQUE LC 46095	Montant estimatif du FSE à percevoir
Tout Lyon	<b>AIDER</b> 39 rue d'Aubigny 69003 Lyon	Accueil - diagnostic - orientation	<b>5 000 €</b>	5 000 €		
1/2	<b>AJ2 permanence emploi</b> 41 rue Smith 69002 Lyon	Accueil - diagnostic - orientation	<b>4 120 €</b>	4 120 €		
1/2/4	<b>ALIS</b> 2 rue des Feuillants 69001 Lyon	Accueil - diagnostic - orientation	<b>18 800 €</b>	12 550 €	6 250 €	
Tout Lyon	<b>GREP</b> 21bis boulevard des Tchécoslovaques 69007 Lyon	Accueil - diagnostic - orientation	<b>10 000 €</b>	10 000 €		
Tout Lyon	<b>ICARE</b> 1 avenue du Doyenné 69005 Lyon	Accueil - diagnostic - orientation	<b>4 000 €</b>	4 000 €		
8	<b>IDEO</b> 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Espace emploi des Etats-Unis	<b>16 500 €</b>	4 500 €	12 000 €	
5	<b>MIRLY Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Accueil 5ème	<b>17 000 €</b>	8 500 €	8 500 €	
9	<b>REED</b> 40 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Dynamique des acteurs locaux autour de l'emploi pour les habitants du Vergoin	<b>6 000 €</b>	3 000 €	3 000 €	
3/7	<b>UFCS/FR FORMATION INSERTION - Union Féminine Civique et Sociale</b> 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Pôle d'accueil de proximité	<b>5 500 €</b>		5 500 €	
			<b>86 920 €</b>	<b>51 670 €</b>	<b>35 250 €</b>	

### Mise en situation de travail

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi A.S. CONDEMINE LC 41849	Délégation à la politique de la ville L.LEVEQUE LC 46095	Montant estimatif du FSE à percevoir
9	<b>ADN Service - Cap Vaise</b> 14 rue Gorge de Loup 69009 Lyon	Chantier d'Insertion Duchère / Mermoz	<b>10 000 €</b>		10 000 €	
Tout Lyon	<b>ADN Service - Cap Vaise</b> 14 rue Gorge de Loup 69009 Lyon	Jardin de la Cressonnière	<b>6 500 €</b>		6 500 €	21 000 €
3	<b>Ariel Services</b> 104-108 rue Mazonod 69003 Lyon	Mise en situation de travail par une opération de traitement des encombrants dans le 3ème arrondissement de Lyon	<b>10 017 €</b>	10 017 €		
Tout Lyon	<b>Envie rhône</b> 12 rue de Cronstadt 69007 Lyon	Mise en situation de travail	<b>5 000 €</b>	5 000 €		
Tout Lyon	<b>Hôtel Social</b> 259 rue Paul Bert 69003 Lyon	ACI (Atelier chantier d'insertion) Le Grenier	<b>20 000 €</b>	5 000 €	15 000 €	38 000 €
Tout Lyon	<b>IDEO</b> 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Mobilisation par la mise en situation de travail à l'atelier chantier d'insertion Fil en Forme	<b>22 000 €</b>	12 000 €	10 000 €	19 000 €
Tout Lyon	<b>Insertion Emplois Services - Ménage service</b> 114 cours du Docteur Long 69003 Lyon	Mise en situation de travail	<b>7 500 €</b>	7 500 €		35 000 €
Tout Lyon	<b>MIRLY Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Atelier Bois	<b>6 000 €</b>	6 000 €		22 050 €
1/2/4	<b>Régie de quartier 124 services</b> 20 rue Ornano 69001 Lyon	Mise en situation de travail	<b>17 000 €</b>	17 000 €		15 000 €
2	<b>Régie de quartier 124 services</b> 20 rue Ornano 69001 Lyon	Mise en situation de travail des jeunes. Opération bennes 2 <sup>ème</sup> arr.	<b>6 917 €</b>	6 917 €		
9	<b>Régie de quartier Duchère</b> 230 boulevard de la Duchère 69009 Lyon	Evaluation et développement des compétences en situation de travail	<b>27 000 €</b>	27 000 €		11 660 €
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Atelier chantier d'insertion Zig Zag	<b>22 622 €</b>	12 000 €	10 622 €	29 571 €
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Insertion sociale renforcée	<b>28 000 €</b>	28 000 €		
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Professionnalisation peinture 18-26 ans	<b>6 000 €</b>	6 000 €		
6	<b>Spirale</b> 111 rue de Sèze 69006 Lyon	Débarras d'encombrants de Lyon 6ème pour les résidents en difficulté et à faible revenu	<b>6 000 €</b>	6 000 €		
			<b>200 556 €</b>	<b>148 434 €</b>	<b>52 122 €</b>	<b>191 281 €</b>

### Formation et accès à l'emploi

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi A.S. CONDEMINE LC 41849	Délégation à la politique de la ville L.LEVEQUE LC 46095	Montant estimatif du FSE à percevoir
Tout Lyon	<b>CGPME</b> (Confédération générale des petites et moyennes entreprises du Rhône) Villa Bini 55 rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon	Mission insertion et non discrimination	<b>14 000 €</b>	14 000 €		
Tout Lyon	<b>CTP69 - Compétences en Temps Partagé 69</b> 9 cours André Philip 69100 Villeurbanne	Action dynamique des cadres confirmés	<b>8 000 €</b>	8 000 €		
Tout Lyon	<b>IFRA</b> 66 cours Tolstoï 69627 Villeurbanne Cedex	Espace emploi	<b>9 228 €</b>	9 228 €		12 373 €
Tout Lyon	<b>OPE (Objectif pour l'emploi)</b> 8 rue germain 69006 Lyon	Insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des quartiers défavorisés	<b>5 000 €</b>	5 000 €		
Tout Lyon	<b>Ressort</b> 11 rue Général Plessier 69002 Lyon	Bilan avenir	<b>21 000 €</b>	21 000 €		
			<b>57 228 €</b>	<b>57 228 €</b>		<b>12 373 €</b>



### Actions complémentaires

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi A.S. CONDEMINÉ LC 41849	Délégation à la politique de la ville L.LEVEQUE LC 46095	Montant estimatif du FSE
Tout Lyon	<b>ALPIL</b> 12 place Croix Paquet 69001 Lyon	Maison de l'habitat	<b>27 000 €</b>	10 000 €	17 000 €	
7	<b>Au Pluriel</b> 36 rue de la Thibaudière 69007 Lyon	Atelier d'écriture	<b>3 920 €</b>	1 960 €	1 960 €	
7/8/9	<b>CIDFF du Rhône</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Diagnostic vie personnelle et familiale	<b>9 180 €</b>	4 590 €	4 590 €	
8	<b>CIDFF du Rhône</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Tremplin	<b>15 000 €</b>	15 000 €		
Tout Lyon	<b>CLLAJ</b> 3 rue de l'Abbé Rozier Place du Forez 69001 Lyon	Accueil, information, orientation de tous les jeunes de 18 à 30 ans ayant un lien avec la Ville de Lyon, dans leur démarche de recherche, d'accès et de maintien au logement	<b>61 000 €</b>	30 500 €	30 500 €	
Tout Lyon	<b>Culture pour tous</b> 290 route de Vienne 69373 Lyon cedex 08	Accès à la culture des personnes en parcours d'insertion	<b>8 000 €</b>	8 000 €		
Tout Lyon	<b>FC2E</b> BP 94 69672 Bron	Découverte du monde de l'entreprise	<b>4 200 €</b>	2 100 €	2 100 €	
Tout Lyon	<b>L'Entreprise Ecole</b> 17 rue Marcellin Berthelot 69190 St Fons	TOME0 Transport à la demande	<b>6 000 €</b>	6 000 €		
Tout Lyon	<b>Les Ateliers du Présent</b> 65 rue Voltaire 69003 Lyon	Remobilisation vers l'emploi	<b>23 500 €</b>	23 500 €		
Tout Lyon	<b>MIRLY Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Chargé de mission "valorisation et relations extérieures de plusieurs ACI de Lyon"	<b>15 000 €</b>	15 000 €		
Tout Lyon	<b>MIRLY Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Les histoires d'une vie en rose	<b>4 000 €</b>	4 000 €		
9	<b>REED</b> 40 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Développement des services de proximité aux personnes âgées du Vergoin et création d'emplois d'insertion pour les demandeurs d'emploi de ce quartier prioritaire	<b>11 000 €</b>	11 000 €		
Tout Lyon	<b>Tremplin Anepa</b> 13 rue des Augustins 69001 Lyon	Redynamiser ses potentiels par l'expression artistique	<b>1 865 €</b>		1 865 €	13 675 €
			<b>189 665 €</b>	<b>131 650 €</b>	<b>58 015 €</b>	<b>13 675 €</b>

Récapitulatif par Axe	Insertion	Contrat Urbain de Cohésion Sociale	Total	Total FSE pour information
Accueil	51 670 €	35 250 €	86 920 €	
Mise en situation de travail	148 434 €	52 122 €	200 556 €	191 281 €
Formation et accès à l'emploi	57 228 €		57 228 €	12 373 €
Actions complémentaires	131 650 €	58 015 €	189 665 €	13 675 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 982 €</b>	<b>145 387 €</b>	<b>534 369 €</b>	<b>217 329 €</b>

2. Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les Associations ADN Service, ALIS, ALPIL, CGPME du Rhône, CIDFF, CLLAJ, IDEO, IFRA, Les Ateliers du Présent, Ménage Service, MIRLY Solidarité, REED, Régie de Quartier 124 services, Régie de Quartier Eurêqua, Régie de Quartier Duchère, TREMPLIN ANEPA, sont approuvées.

3. Le modèle type de convention d'application est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense correspondante, soit **534 369** euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, comme suit :

- 388 982 euros sur la ligne de crédit 41849, nature 6574, fonction 90 ;
- 145 387 euros sur la ligne de crédit 46095, nature 6574, fonction 520, après transfert des crédits de la ligne 41780, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A.S. CONDEMINE